

# L'Echo riceton

**Bulletin municipal Novembre 2018**



***100ème anniversaire  
Armistice  
1ère Guerre Mondiale***



## Sommaire :

Mot du Maire .....	3
Conseil municipal.....	4-5-7 8-9-10
Etat civil.....	11
Environnement .....	12
Vie pratique .....	13
Urbanisme .....	14-15
Démarches administratives .....	16-17
Documents à conserver .....	17-18
Où manger, où dormir?.....	18-19
Associations .....	20
Numéros utiles .....	21-22
Travaux communaux .....	23
Le pinard des poilus.....	24-25 26-27
Amis des Anciens, UNC AFN .....	28
Ensemble Paroissial.....	29
Centre de secours.....	30-31
Gendarmerie.....	32
APE.....	33
Amicale Laïque.....	34
Ricey-Sports .....	35-36
Ricey Rando découverte et bien-être .....	37-38
Moto - club .....	39
Karaté club.....	40
Du Haut d'une étoile .....	41-42
A vos agendas .....	43

## Calendrier

### utile

**Ramassage des ordures ménagères :**



**Chaque mardi matin**

**Si vous désirez faire paraître un article , s'adresser à Mr Laurent Noirot.**

**tel :**

**03 25 29 86 93**

**06 25 23 19 94**

**mail:**

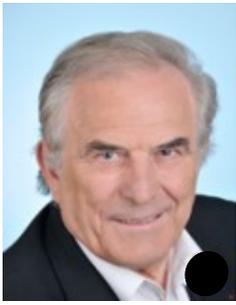
**laurentnoirot@yahoo.fr**

**L'Echo riceton est imprimé par CAT Imprim, en 750 exemplaires**

### Horaires d'ouverture de la mairie

**Du Lundi au Jeudi : 8 h - 12 h 14 h - 18 h**

**Vendredi : 8 h - 12 h 14 h - 17 h**



# Le mot du Maire

*Faciliter votre quotidien et découvrir notre cité*

J'ai grand plaisir de vous présenter le 2<sup>ème</sup> numéro de l'Echo Riceton pour l'année 2018.

Ce "document" se veut un outil simple et convivial.

C'est aussi une source d'informations complètes pour vous aider à mieux connaître la vie, les activités de notre commune, son environnement mais aussi vous faciliter la vie quotidienne et vos démarches administratives.

Au fil de votre lecture vous constaterez la vitalité de la vie associative, de nos commerces, de nos entreprises...

Vous pouvez également, aisément consulter le site internet de la commune : **les-riceys.fr**

Avant de vous laisser parcourir cette édition, je tiens, tout particulièrement à féliciter toutes celles et ceux qui par leur engagement, leur disponibilité, leur dynamisme, contribuent à donner à notre bourg une qualité de vie des plus agréables.

Un grand Merci à eux.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux, bonne et heureuse année 2019.

Vous pouvez compter sur nous pour maintenir bon le CAP en 2019.

A toutes et à tous très bonne lecture



# REUNION CONSEIL MUNICIPAL

## 5 Juin 2018

### Compétences scolaires

Réuni en séance ordinaire, le Conseil municipal:

**Accepte** la restitution de la compétence scolaire (suite à délibération de la communauté de communes du barséquanais en Champagne) aux sept communes composant l'ex communauté de communes de la région des Riceys (pour mémoire il s'agit des communes d'Arrelles, Avirey-Lingey, Bagneux la Fosse, Balnot sur Laignes, Channes, Bragelogne-Beauvoir et les Riceys)

**Accepte** l'intégration de la commune des Riceys au nouveau SIVOS Bagneux la Fosse-les Riceys au titre de la compétence construction entretien et fonctionnement des groupes scolaires Bagneux la Fosse-Les Riceys

**Désigne** les délégués titulaires et suppléants pour siéger à ce nouveau syndicat

Titulaires : Jean-Claude MATHIS  
Yolande ESPAULLARD  
Roselyne POUJOL

Suppléants : Sylvie CLERGET  
Jacky RAIMBAULT  
Laurent NOIROT

### Demandes diverses

**Accepte** la cession d'une parcelle communale à la CUMA Antigél pour création d'une aire de lavage

**Accepte** de la part de Groupama les indemnités de sinistre dues aux inondations de janvier

Suite à la demande de la trésorerie et à la procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (effacement des dettes validées par un jugement)

**Accepte** d'admettre en non-valeur des impayés (cantine, service des eaux, assainissement) pour la somme globale de 1543.95 €

**Accepte** le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne "R.G.P.D" proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle (dit le CDG54)

**Se prononce** favorablement à la demande de baux concernant des parcelles communales

**Donne** son accord pour adhésion de la commune à la PEFC => Certification de la gestion durable de la forêt communale

**Accepte** la demande du Moto Club des Riceys pour mise à disposition de terrains communaux soumis au régime forestier pour l'implantation d'un parcours permanent d'enduro-cross au lieu-dit : Landourot, Val sur Seine, Cul Brûlé et Tirefort



# REUNION CONSEIL MUNICIPAL

## 23 Juillet 2018

### Assainissement des eaux usées

Mise en conformité du canal de comptage du système de traitement des eaux usées.

Monsieur le Maire **rappelle** à l'assemblée que les résultats complémentaires des études du sol et du sous-sol ont montré que ces structures ont une portance médiocre avec une présence d'eau à moins de 1.40 m

Pour garantir la stabilité de l'ouvrage il est donc nécessaire de réaliser l'implantation de micro-pieux à 6 mètres de profondeur pour atteindre la couche de calcaire compact.

Les travaux après mise en concurrence (sous la maîtrise d'œuvre du SDDEA) ont été confiés à l'entreprise WANGNER ASSAINISSEMENT pour un montant de 44 294 € somme à laquelle s'ajoutent les honoraires de Maitrise d'œuvre, le diagnostic amiante, la mission SPS et les divers imprévus pour un montant de 9 810 € soit un total de dépenses HT de 54 106 €

Monsieur le Maire **en termine** en présentant le plan de financement de cette opération qui s'établit de la manière suivante:

Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie	21 470 €
Subvention du Conseil Départemental	8 078.80 €
Participation du budget d'assainissement	24 557.20 €

Entendu cet exposé le conseil municipal après en avoir délibéré

**Autorise** Monsieur le Maire en tant qu'autorité compétente de l'entité adjudicatrice à signer toutes les pièces administratives à cette opération.

### Mise en accessibilité des équipements : réalisation d'un ascenseur et d'une place de parking pour Personnes à Mobilité Réduite à la Mairie

Monsieur le Maire **rappelle** au conseil municipal que dans le cadre de la mise en accessibilité des équipements recevant du public (ERP) la commune des Riceys souhaite entreprendre des travaux d'aménagement et de mise aux normes des abords de la Mairie.

Eu égard à la nature de l'escalier en pierre de plusieurs marches donnant accès à l'entrée principale, la décision est prise de rendre accessibles les bureaux de la Mairie par la cour intérieure. L'opération projetée permettra la réalisation d'un ascenseur PMR (Personne à Mobilité Réduite) rendant accessible le palier de l'escalier sur le côté, la modification de la descente d'eaux pluviales pour installer l'ascenseur et la création d'une place de parking PMR à proximité du dit ascenseur.

Pour agrémenter cet ouvrage, un parement de ferronnerie identique à celle de l'escalier sera réalisé devant l'ascenseur.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

**Décide** la réalisation de cette opération

**Sollicite** de la part de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DETR

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération

### **Modification des statuts de la CCBC (Communauté de communes du Barséquanais en Champagne)**

Monsieur le Maire **donne lecture** de la délibération du conseil communautaire N°29/2018 en date du 3 Juillet 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes pour la prise de compétence facultative au titre des collectivités territoriales " Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques " en vue du cofinancement du réseau Très Haut Débit porté par la Région Grand Est en partenariat avec le département de l'Aube.

Par ailleurs Monsieur le Maire **informe** les membres présents que l'assemblée plénière du conseil régional, par délibération du 16/12/2016 a engagé la délégation de service public de type concessive pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du Très Haut Débit sur la base d'un investissement total estimé à 1.3 milliard d'euros pour 830 000 prises optiques en tranche ferme.

En ce qui concerne la contribution financière des EPCI (Communauté de communes) la région proposera à chaque EPCI une convention financière, qui fixera les éléments financiers à intervenir ainsi que le calendrier de déploiement par commune.

La contribution à verser, par les EPCI, à la Région Grand Est, est fixées à 100 € par prise (montant réel de taxes s'agissant d'une concession)

Après avoir entendu ces explications et en avoir délibéré  
Le conseil municipal :

**Approuve** la prise de compétence facultative correspondante par la C.C.B.C

**Accepte** la modification des statuts de la C.C.B.C en vue du cofinancement du réseau Très Haut Débit porté par la région Grand Est et déployé sur le territoire des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse et des Vosges.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

### **Consultation des membres du SDDEA (Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube) pour " modifications statutaires " en application de l'article 35 des statuts.**

Monsieur le Maire **expose** au conseil municipal les décisions prises par le SDDEA au cours de son assemblée générale du 28 Juin 2018 portant notamment sur l'adoption des modifications statutaires tenant principalement à :

La suppression du terme cours d'eau remplacé par le terme GeMapi depuis le 1er janvier 2018

La création d'un nouveau bassin : le Bassin Aubeoise Baroise

La création de nouvelles annexes qui entérinent les délimitations de périmètres des bassins.

La modification des conditions de représentation des communes dont la surface totale comprise dans le bassin est inférieure à 10 % de la surface de la commune

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré

**Accepte** les propositions statutaires adoptées par la délibération du SDDEA n°15 du 28 Juin 2018

**Autorise** Monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier conformément aux propositions telles qu'adoptées à l'issue du vote

### **Projet d'engagement type charte des coteaux, Maisons et caves de Champagne**

Monsieur le Maire **explique** que les collectivités territoriales et la profession viti-vinicole regroupées au sein de la mission "coteaux Maisons et caves de champagne" sont engagés dans la présentation du bien inscrit et de sa zone d'engagement suite à l'inscription sur la liste du patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Cette volonté partagée de protection et de valorisation de la région viticole champenoise traduit la prise de conscience de l'importance du paysage et du patrimoine pour forger l'avenir du territoire.

Désireux de promouvoir une politique de management territorial exemplaire, les acteurs de la gestion du territoire ont décidé de sceller cet engagement collectif dans une charte de gestion permettant le respect des valeurs promues par l'inscription de la Champagne sur " la liste du Patrimoine Mondial"

Cette charte s'accompagne de deux documents conseils portant sur les bonnes pratiques en termes de planification urbaine sur les pratiques culturelles durables

le conseil municipal :

Considérant l'intérêt de la protection et de la valorisation du dit patrimoine visé dans les orientations de la charte, après en avoir délibéré :

**Approuve** cette charte

**S'engage** dans le processus de gestion instauré dans la charte

**Veille** à la comptabilité des politiques d'aménagement du territoire, environnementales et de développement économique, touristique et culturel avec les objectifs de la charte des coteaux Maisons et caves de Champagne

### **Acceptation indemnités de sinistre**

Le conseil municipal **accepte** l'indemnité de la Compagnie GROUPAMA suite au sinistre ayant eu lieu au lavoir Saint Antoine

### **Transfert de baux**

Suite à cessation d'activités le conseil municipal **délibère** sur plusieurs transferts de baux communaux portant sur des parcelles AOC



# REUNION CONSEIL MUNICIPAL

9 Octobre 2018

## Aménagement rue des CANES

Monsieur le Maire rappelle le souhait d'aménager la rue des Canes entre la rue St Jean (D452) et la place de l'église

Cette rue est située en plein cœur du secteur de Ricey-Bas à proximité immédiate d'édifices classés (église, château...) les maisons qui bordent cette rue étroite et sinueuse sont pour la plupart de qualité (en pierres)

C'est pour toutes ces raisons qu'un aménagement spécifique est prévu.

Pose de bordures, caniveaux et pavés en pierre naturelle

Conservation des dalles anciennes au pied des bâtiments

Création d'une zone de rencontre

Après en avoir délibéré le conseil municipal

**Décide** de la réalisation de cette opération

**Sollicite** de la part de l'état l'attribution d'une subvention au titre de la DETR

Des aides financières sont également sollicitées auprès du département et de la région

## Centre œnotourisme-passation des marchés de travaux

Monsieur le Maire **rappelle** que les services de la SIABA mandataire de la commune des Riceys ont procédé en juin 2018 à une mise à concurrence en procédure adaptée pour les travaux prévus 24 rue du Pont.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée après mise en concurrence au cabinet FREYCENON ROSSIT (10 Troyes).

Après ouverture des plis par la commission de marchés, analyse, le montant des marchés a été arrêté à la somme de 2 454 449 € HT (ensemble de 18 lots, y compris démolition et désamiantage déjà réalisés)

Le conseil municipal

**Valide** la procédure de consultation

**Valide** le choix des différentes entreprises

**Autorise** le Maire à signer les marchés correspondants au nom de la commune.

## Convention de servitude ENEDIS

Monsieur MATHIS, maire, **informe** le conseil municipal qu'une convention de servitude doit être conclue avec ENEDIS pour le partage d'une ligne aérienne sur la parcelle cadastrée section AP n° 451 lieu-dit la Ronce

afin d'assurer également l'encaissement des recettes du gîte communal et du terrain de tennis

Après discussion et en avoir délibéré le conseil municipal

**Entérine** la convention de servitude conclue avec ENEDIS

**Donne** délégation au Maire pour signer tous documents y afférents, y compris l'acte notarié à établir conformément à l'article 7 de la convention sous seing privé

## Modification des régies de recettes

Le conseil municipal **décide**

Article 1 – Suite à la réorganisation des régies de recettes attachées à la commune et de la suppression des régies de recettes du gîte communal et du terrain de tennis... le fonctionnement de la régie de recettes location de salles est modifiée Article 2 – cette régie est installée à la Mairie des Riceys

Article 3 – la régie fonctionne du 1er Janvier au 31 Décembre

Article 4 : la régie encaisse les produits suivants :

Les recettes des locations des salles polyvalentes

Les recettes des locations du gîte

Les recettes des locations du terrain de tennis

Article 5 : les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : numéraire, chèque. Elles sont perçues contre remise à l'usager d'un récépissé, ticket ou formule assimilée, facture, quittance.

Article 6 : l'encaisse de recette se compose des espèces détenues au coffre et des chèques. Le montant maximal d'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1000 €

Article 7 : le régisseur est tenu de verser au trésorier de Bar sur Seine le montant de l'encaisse dès que celui-ci est atteint.

Article 8 : le régisseur verse auprès du trésorier de bar sur Seine la totalité des justificatifs des opérations de recettes en même temps que les fonds, soit dès que le plafond d'encaisse est atteint et au minimum une fois par mois le 15 de chaque mois.

Article 9 : le régisseur est assujetti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur

Article 10 : le régisseur percevra une indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur.

Article 11 : le ou les régisseurs suppléants percevront une indemnité selon la réglementation en vigueur

Article 12 : le Maire des Riceys et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

## Aménagement Place SOTTEL Demande subventions État – Région – Département

Monsieur le Maire **rappelle** le souhait de procéder à la requalification de la place SOTTEL afin de la rendre plus conviviale et attractive

L'opération comprendra :

Un volet voirie : des bordures seront posées autour de la place afin de bien en délimiter l'espace et favoriser l'écoulement des eaux. La chaussée sera reprofilée avant d'accueillir de nouveaux enrobés

Un volet aménagement : afin de renforcer l'attractivité de cet espace, une aire de jeux pour enfants sera créée au centre des bancs et tables de pique-nique seront installés.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré le conseil municipal :

**Donne son accord** pour la réalisation de ce projet

**Sollicite :**

L'état

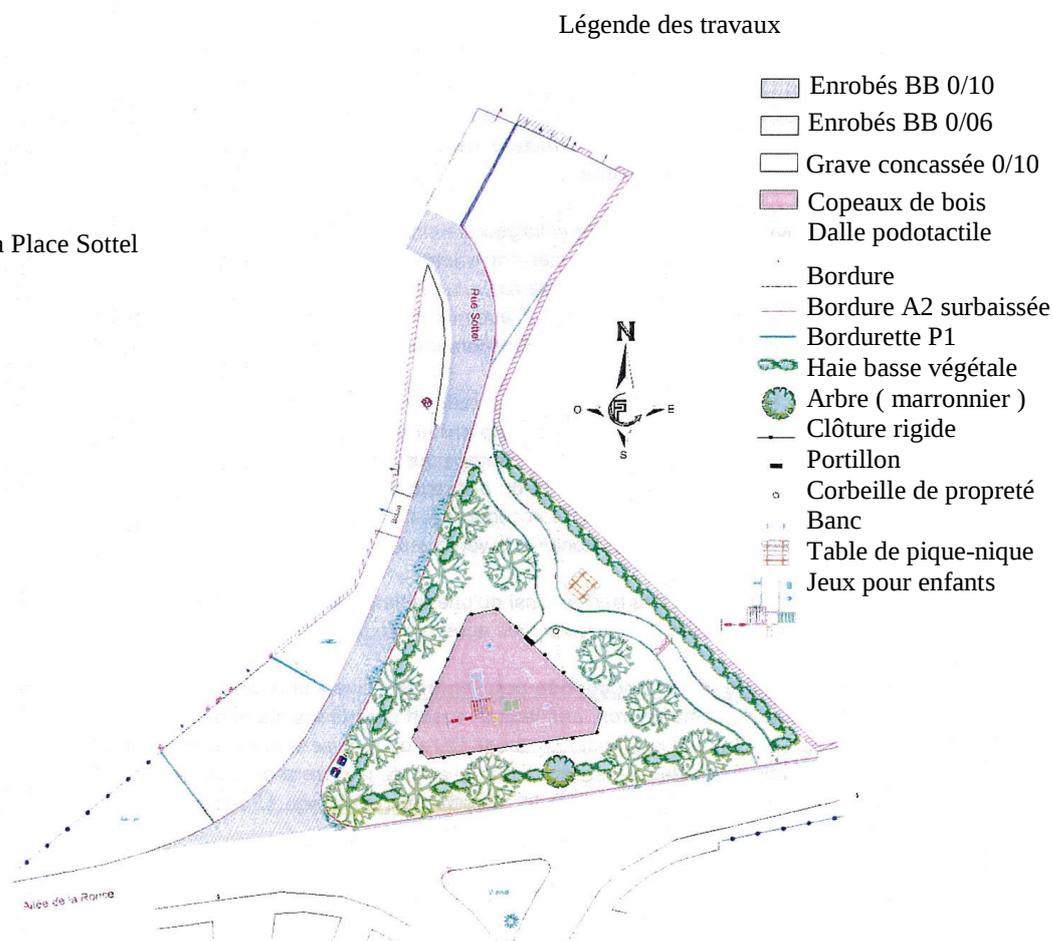
Le conseil régional

Le conseil départemental

pour l'attribution de subventions afférentes à ce type d'investissement

**Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à cette opération

Plan du projet  
Aménagement de la Place Sottel





# Etat civil

## Naissances

24/05/2018 : Léna, Isabelle, Véronique LENGRENÉ  
23/06/2018 : Hugo, Didier, Jean-Louis VIREY  
14/09/2018 : Louis, Christophe, Didier GALLIMARD  
13/10/2018 : Dean, Philippe, Morgan CATEZ

## Mariages

09/06/2018 : Camille, Serge, Albert CHABIRON et Aurélie, Marie, Janine, Brigitte AMIOT  
09/06/2018 : Côme, Jean, Emmanuel, Marie GUERRIER DE DUMAST et Amicie, Solange, Marie de TAISNE de RAYMONVAL  
23/06/2018 : Romain, Georges, Emile TRUCHY et Milène, Florine LAMOUREUX  
28/07/2018 : Vincent AUGÉ et Jessica PAGIE  
11/08/2018 : Jonathan, Alban, Patrick GUILLER et Marine, Valérie GUERIN

## Décès

17/05/2018 : Renée, Emilienne, Mauricette ROGER  
09/06/2018 : Mauricette VANOIS veuve VILLETET  
09/06/2018 : Mathilde BELTRAMELLI veuve COCQUET  
25/06/2018 : Roger, Maurice GIRAULT  
28/06/2018 : Marcelle, Yvonne KICHENIN  
30/06/2018 : Olga, Jacqueline DAUVILLIER veuve MALLET  
21/07/2018 : Bernard, Raymond, Roland THINEY  
07/08/2018 : René, Pierre, Henri COLLARD

## Transcriptions de décès

11/05/2018 : Guy, Bernard, André BENOIST  
26/06/2018 : Jean-Noël, Edouard MOREL  
29/06/2018 : Claude, Paul, Henri GARBISON  
09/08/2018 : Julien LAVOISIER  
20/08/2018 : Micheline, Louise DUBROCA veuve POIROT  
13/09/2018 : Jacques, Louis DEFRANCE  
16/10/2018 : Marcelle, Madeleine ROBLIN veuve ROBERT

# Environnement

## Collecte de vos déchets



Afin de contribuer à faire baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, merci de faire attention à :

Bien traiter les emballages (cartons, bouteilles et flacons plastique, cannetes métal)

Ne pas mettre dans les sacs jaunes : le polystyrène, les sacs et films plastiques, les emballages alimentaires, les pots de yaourt, les CD ou cassettes vidéo, les cagettes, les pièces métalliques diverses....

## Règles de bon voisinage

Le balayage des caniveaux de nos rues est effectué par la société BRM une fois par trimestre.

Pour que notre village reste propre et agréable il est conseillé à chaque habitant d'apporter son concours au maintien de la propreté aux environs de son habitation.

L'élagage des arbres, haies, arbustes en bordure des voies publiques et privées par leur propriétaire est obligatoire de façon à ne pas gêner la circulation des véhicules comme des piétons.



En période de chutes des feuilles ne pas omettre de les ramasser le long de son habitation.



En cas de neige, bien dégager et sabler si nécessaire le trottoir sur toute la longueur de la propriété (ne pas oublier qu'en cas d'accident-chute, le propriétaire ou locataire est responsable)



## Calendrier de collecte

### DECEMBRE

lun mar mer jeu ven sam dim

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### JANVIER 2019

lun mar mer jeu ven sam dim

	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

 Ordures Ménagères

 Tri (sac jaune)

# Vie pratique

## Révision des listes électorales

### IMPORTANT

Pensez à vous inscrire  
ou à faire votre changement d'adresse  
avant le 31 Décembre 2018

Contactez votre mairie au 03.25.29.30.32



## Recensement

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

LE RECENSEMENT  
PAR INTERNET  
C'EST PLUS PRATIQUE !

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire **sur internet**. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

### A quoi sert le recensement?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

**Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster **l'action publique** aux besoins des populations: décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite...), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique utile à tous.**

### Des réponses strictement confidentielles

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

**Le recensement est organisé du 17 Janvier au 16 Février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.**

**Le recensement de la population est gratuit**, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire

# Urbanisme

## Certificat d'urbanisme

N° cerfa 13410\*04

**Mairie: 4 exemplaires**

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables, au vu du Plan Local d'Urbanisme du 12/11/2014, pour un terrain donné.

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme : le certificat d'urbanisme d'information et le certificat d'urbanisme opérationnel. Leur délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

## Déclaration préalable

**Mairie : 2 exemplaires**

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Le seuil de 20m<sup>2</sup> est porté à 40m<sup>2</sup> si la construction est située en zone urbaine au PLU 2018 (actuellement en vigueur sur la commune).

Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170m<sup>2</sup>,

- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.



## Clôtures

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen de l'un des formulaires suivants :

Cerfa n°13702\*05 pour les demandes tenant à la réalisation de lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager,

Cerfa n°13703\*06 pour les demandes tenant à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes,

Cerfa n°13404\*06 pour les demandes tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions.

## Permis de construire

**Mairie : 5 exemplaires**

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de créer une surface de plancher
- ou une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup>,
- ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol, supérieure à 40m<sup>2</sup> dans les zones urbaines du PLU 2018.



Toutefois, entre 20 et 40m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170m<sup>2</sup>,

ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

S'agissant des constructions nouvelles, elle doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.



A noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170m<sup>2</sup>. Cerfa n°13406\*06 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou annexes, Cerfa n°13409\*06 pour les autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, établissement recevant du public...).

### **Permis de construire modificatif**

**Mairie : 5 exemplaires**

Le formulaire doit être complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire. Les modifications apportées au projet initial ne peuvent concerner que des petites modifications telles que:

l'aspect extérieur du bâtiment (par exemple un changement de façade),  
la réduction ou l'augmentation de l'emprise au sol de la construction ou de la surface de plancher lorsqu'elle est mineure,  
ou le changement de destination d'une partie des locaux,

Lorsque ces modifications sont plus importantes (par exemple lorsqu'elles concernent un changement profond de l'implantation du projet ou de son volume), un nouveau permis de construire doit être demandé.

Une demande de permis de construire modificatif peut être déposée à tout moment, dès l'instant que la déclaration d'achèvement des travaux prévus par le permis initial n'a pas encore été délivrée.

La demande de permis de construire modifica-

-tif doit être effectuée au moyen du formulaire Cerfa n°13411\*06

### **Déclaration d'achèvement de travaux**

**Mairie : 3 exemplaires**

La déclaration attestant d'achèvement et la conformité des travaux (OAACT) est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Cette déclaration doit obligatoirement être effectuée une fois que les travaux sont terminés. Cerfa n°13408\*04

### **Permis de démolir**

Cerfa n°13405\*05

**Mairie : 4 exemplaires**



### **Travaux soumis**

À PERMISSION DE VOIRIE Mairie - Adresser un courrier.

- Raccordement à l'égout des eaux usées, des eaux pluviales
- Raccordement au caniveau des eaux pluviales
- Montage d'un échafaudage sur le domaine public
- Abaissement de la bordure du trottoir
- Stationnement d'une benne à gravats sur le trottoir ou dépôt de sable sur le trottoir. Les imprimés sont téléchargeables sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (service en ligne et formulaires).

Attention, le dépôt des dossiers se fait en mairie.

### **Déclaration d'ouverture de chantier**

Cerfa n°13407\*02

**Mairie : 3 exemplaires**



# Démarches administratives

DOCUMENTS	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>Inscription sur la liste électorale</b>	Mairie du domicile pour les majeurs (Inscription d'office pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans)	Pièce justificative d'identité (CNI passeport...) Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone)	Inscription jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours pour pouvoir être effective l'année suivante
<b>Certificat d'immatriculation</b>	Directement auprès du professionnel qui vend le véhicule Pour les véhicules d'occasion demande en ligne sur services publics.fr rubrique cartes grises ou auprès d'un professionnel agréé		
<b>Carte nationale d'identité (durée de validité : 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)</b>	Une des mairies référentes du département à savoir : Arcis sur Aube, Bar sur Seine, Bar sur Aube, Brienne le Château, Crenoy près Troyes, Ervy le Châtel, Estissac, La Chapelle St Luc, Nogent sur Seine, Romilly sur Seine, St Julien les Villas et Ste Savine	Contactez la mairie référente	Le dossier peut être pré rempli en ligne et un rendez-vous peut être exigé par la mairie référente
<b>Casier judiciaire</b>	Demande en ligne Ou par courrier à : Casier judiciaire national 44317 Nantes Cedex	Copie CNI	Consulter : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>
<b>Passeport</b>	Une des mairies référentes : voir liste rubrique CNI	Idem CNI	
<b>Certificat de situation administrative (ex certificat de non gage)</b>	Demande en ligne sur : <a href="http://siv.interieur.gouv.fr">siv.interieur.gouv.fr</a>		
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal sur présentation d'une pièce d'identité	
<b>Duplicata de livret de famille</b>	Mairie du domicile de l'auteur de la demande de duplicata	Remplir une demande de second livret + justificatif d'identité et de domicile du demandeur	
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt et certificat de décès dans les 24 heures suivant le décès	
<b>Mariage</b>	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	Dossier à remplir remis par la Mairie	

<b>Recensement militaire</b>	Mairie du domicile dans le courant du trimestre de la date anniversaire des 16 ans	Livret de famille + carte nationale d'identité + justificatif de domicile	
<b>Actes de naissance, mariage ou décès (soit demande de copie intégrale, soit demande d'extrait avec ou sans filiation)</b>	Mairie qui a dressé l'acte	Conditions différentes selon la nature de l'acte demandé. Se reporter à <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	

## Documents à conserver



### Famille

- Reconnaissance de dette: **30 ans après la fin du remboursement**
- Livret de famille, contrat de mariage, jugement en cas de divorce ou de séparation de corps, les documents personnels relatifs aux biens amenés par le mariage ou acquis pendant le mariage ( donation, succession), l'acte de reconnaissance d'enfant naturel, le numéro d'immatriculation à la Caisse d'Allocations Familiales: **à vie**

### Impôts et taxes

- Impôts locaux: **1 an** ( jusqu'au 31 décembre de l'année suivante )
- Impôts sur le revenu: déductions fiscales: **3 ans** ( conserver les justificatifs )
- Preuve de paiement des impôts: **4 ans**

### Assurances



- Correspondance avec l'assureur pour un sinistre ( après règlement du sinistre), quittances de prime, résiliation: **2 ans**
- Cotisations d'assurance vie: **5 ans**
- Dossier de sinistre, contrat d'habitation et automobile: **durée du contrat + 2ans**
- Avis de remboursement du sinistre: **30 ans**
- Contrat d'assurance décès et d'assurance vie: **durant la durée du contrat + 10 ans**

### Vie professionnelle

- Déclaration de revenus ( plus les documents annexes et justificatifs des déductions): **4 ans**
- Avis d'arrêt de travail: **30 ans**
- Certificat de grossesse, relevés de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de cotisation URSSAF, contrat de travail: **30 ans**
- Les bulletins de salaire : **jusqu'à la liquidation de sa retraite** ( relevé des points des points des caisses de retraite)
- Les diplômes, titres, brevets..., le livret militaire, allocations chômage: **à vie**



### Logement

- Quittances de loyer ( pour les locataires), carnet de quittances ( pour les propriétaires ), bail ou contrat de location, correspondance avec le propriétaire: ( après la fin de la location pour ces 3 cas ): **5 ans**
- Quittances de gaz et d'électricité: **10 ans**
- Factures de travaux et gros ouvrages effectués dans votre maison, charges de copropriété et correspondance avec le syndic: **10 ans**
- Actes de propriété et actes notariés: **à vie**
- Les états des lieux ( pour le locataire et le propriétaire ): **durant la durée du contrat**

## Santé

- Bordereaux de Sécurité Sociale: **2 ans**
- Ordonnances, dossier médical, (paiement des honoraires): **2 ans** ( après la fin du traitement )
- Hôpital: **30 ans**( **10 ans pour une clinique privée et 4 ans pour un établissement public ayant un comptable public** )
- La carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale: **à vie**
- Le carnet de santé, la carte de groupe sanguin, les certificats de vaccinations, **certificats médicaux, radiographies, analyses: à vie**



## Banques et factures

- Factures de téléphone, récépissé d'envoi d'objets recommandés: **1 an**
- Relevé de CCP, factures concernant les petits travaux effectués dans votre maison, après sa revente, la facture d'achat d'un véhicule automobile: **2 ans**
- Bordereaux de versements de chèques, argent liquide, documents relatifs à un compte postal sans mouvement: **10 ans**
- Talons de chèque et relevés de comptes bancaires, documents relatifs à un compte postal sans mouvement: **30 ans**
- Facture des meubles ou d'objets de valeur, bon de garantie, carnet d'entretien et factures des réparations d'un véhicule, bon de garantie et facture d'appareils: **jusqu'à la revente**

# Les Riceys: côté pratique



## Où manger ?

### Restaurants/ Restauration rapide

#### **Le Magny**

38 rue Général Leclerc  
03.25.29.38.39

#### **Le Marius**

2 place de l'église  
03.25.29.02.21

#### **Auberge**

Chez Jo  
22 rue de l'Isle  
03.25.29.31.42

#### **Café brasserie**

BONNET Frédéric  
43 rue du Général de Gaulle  
03.25.29.17.94

#### **Boulangerie**

DRAVIGNY  
Rue de la herse  
09.62.54.83.89



## Où dormir ?

### Hôtels

#### **Le Magny**

38 rue Général Leclerc  
03.25.29.38.39

#### **Le Marius**

2 place de l'église  
03.25.29.02.21



## Les Gîtes

### " La Maison des Vendanges "

11 personnes  
GRANDIN Christine  
6, rue de la Plante  
03.25.38 22.58

### "Le Nid des Hirondelles "

8 personnes  
BAUSER Sébastien  
30, rue Gaston Cheq - Le Magny  
06.07.77.26.27

### " La Vannageoise "

6 personnes  
BOURGEOIS Carole  
Le Vannage  
06.10.19.70.55

### " La Grande Croix Blanche "

15 personnes

### " Le Gîte de la Croix Blanche "

8 personnes

### " La Petite Croix Blanche "

4 personnes  
PÉLISSOT Jean-Paul  
8 place de l'Église – Ricey-Bas  
03.25.29.17.79

### " Le Jardin de Lucien "

6 personnes  
SCHWEIZER Christelle et PRIGNOT Magali  
32 rue Gaston Cheq – Le Magny  
03.25.29.85.13

### " La Maison de Céline "

6 personnes  
HARVIER Nicole  
33, rue Général de Gaulle  
03.25.29.11.34

## Les chambres d'hôtes

### "La Belle Isle "

3 personnes  
PUISSANT François & Joëlle  
22 rue de l'Isle  
03.25.29.31.42 ou 06.21.21.52.71

### " Le Loft "

4 personnes  
AUBRY Alexandre  
5 bis, rue Saint Claude  
06.81.96.11.20

### "Les Perrières "

6 personnes  
SCI WALCZAK Pascal  
8, avenue Croix de Mission  
03.25.29.33.33 ou 03.25.29.39.85

### "La Ptite Lazz "

7/8 personnes.  
LAZZAROTTI Patrice  
25 rue du Général Leclerc  
06.89.38.06.61 ou 06.73.31.39.08

### "Le Marius - gîte "

6 personnes  
JOSSELIN Jean-Michel  
4 Ter Place de l'Église Saint Pierre es Liens  
03.25.29.31.65

### Gîte

6 personnes  
SCEV Champagne ROBERT  
Rue de la Pidanserie  
03.25.29.10.33

### Gîte

12 personnes  
PUISSANT Joëlle  
22, rue de l'Isle  
03.25.29.31.42 ou 06.21.21.52.71

### Gîte

25 personnes  
La Mairie  
Château St Louis  
03.25.29.30.32

## 2 mobil-homes

6 personnes chacun  
EARL LAMOUREUX Jean-Jacques  
9, rue des Longues Raies  
03.25.29.11.55



# Associations

## Association de Parents d'Élèves

Mme AUGÉ Jessica  
1 rue de la Presle  
10340 LES RICEYS  
03 25 38 69 13



## Société de Pêche " La Truite Ricetonne "

M. PUISSANT Julien  
29 bis, rue Général de Gaulle  
10340 LES RICEYS  
03 25 38 27 79



## Amicale laïque

Mme BAUSER Florence  
73, rue du Général de Gaulle  
10340 LES RICEYS  
03.25.29.16.34



## Société de Chasse

M. MATHIOTTE Jackie  
5 bis, grande rue de l'Ecole  
10340 LES RICEYS  
09 64 08 60 21 / 06 84 72 86 93

## Association Sportive Ricey-Sports

M. PRIGNOT Eric  
32, rue Gaston Cheq-Le Magny  
10340 LES RICEYS  
03 25 29 33 43 / 06.41.13.46.74



## A.C.P.G. et A.F.N.

M. GALLIMARD Jean  
6, rue du Guichet  
10340 LES RICEYS  
03 25 29 82 97



## Club Shotokan

Mr SICOT Christophe  
Rue du Sac  
10340 LES RICEYS  
03 25 29 98 57



## Association Pour La Promotion Du Vignoble De La Vallée Des Riceys – A.P.V.C.

Mr SOILLY Ludovic  
30, rue de la Voie Pouche  
10340 LES RICEYS  
03.25.29.87.95



## Moto-Club des Riceys

M. LAMOUREUX Emilien  
4 rue Sénateur Lesaché  
10340 LES RICEYS  
06 85 42 74 58



## Ricey Rando Découverte & Bien-Être

Mme GRANDIN Christine  
6 rue de la Plante  
10340 LES RICEYS  
06.07.97.24.86



## Comité de Sauvegarde du Patrimoine

M. LAZZAROTTI Guy  
5, Grande Rue Chauffour  
10340 LES RICEYS  
03 25 29 30 78

## Site Remarquable Du Goût Les Vins Des Riceys

Mr PHILIPPAUX Vincent  
17 rue de la Cure  
10340 LES RICEYS  
03.25.29.18.09 / 06.15.87.44.74



## Amis des Anciens Club des Riceys

Mme ROCHE Jacqueline  
16, rue Général Leclerc  
10340 LES RICEYS  
06.12.76.34.00



## Caisse Locale Ricetonne

Mr CLERGEOT Johan  
62, rue Général de Gaulle  
10340 LES RICEYS  
03 25 38 40 21

## Les Bouts de Chiffons

Mme BERTON Pascaline  
30 Rue du Général Leclerc  
10340 LES RICEYS  
( 06.83.27.20.13

# Numéros utiles

Mairie		
35 rue du Général de Gaulle 10340 LES RICEYS www.les-riceys.fr		Tél : 03.25.29.30.32 Fax : 03.25.29.72.09 mail : <a href="mailto:mairiericeys@wanadoo.fr">mairiericeys@wanadoo.fr</a>
<i>Horaires d'ouverture</i> Lundi au jeudi 8h00-12h00 / 14h00-18h00 Vendredi 8h00-12h00 / 14h00-17h00		
Numéros d'urgence		
Gendarmerie : 03.25.29.30.26 SAMU : 15 Police : 17 Pompiers : 18 ou 112		
Services médicaux et paramédicaux		
<i>Médecins</i> DALO Christiane LANGLOIS Valérie	3 rue du Parc Saint Vincent 3 rue du Parc Saint Vincent	03.25.29.30.17 03.25.29.65.48 06.27.04.83.93
<i>Dentistes</i> ANGEL Frédéric ANGEL Pierre CATTIER Karine LE GAL Éric	15 rue des Longues Raies 15 rue des Longues Raies 15 rue des Longues Raies 3 rue du Parc Saint Vincent	03.25.29.38.08 03.25.29.38.08 03.25.29.38.08 03.25.29.85.39
<i>Podologue</i> GIRARD Françoise	3 rue du Parc Saint Vincent	06.83.55.05.90
<i>Infirmières</i> ANGEL Catherine BRIGANDAT Marie-Jeanne SIEFFERT Fanny TIHON Bernadette	3 rue du Parc Saint Vincent 3 rue du Parc Saint Vincent 3 rue du Parc Saint Vincent 3 rue du Parc Saint Vincent	03.25.38.69.16 03.25.38.69.16 03.25.38.69.16 03.25.38.69.16
<i>Kinésithérapeute</i> DE SORIA Romain	3 rue du Parc Saint Vincent	03.25.38.23.08
Pharmacie MASSIAS	25 rue Saint Robert	03.25.29.30.36

<b>Commerces</b>		
BONNET Frédéric Café brasserie	43 rue du Général de Gaulle	03.25.29.17.94
BOURGEOIS Garage	10 rue de la Presle	03.25.29.31.75
Chez Jo Auberge	22 rue de l'Isle	03.25.29.31.42
Compas	2 rue de la Presle	03.25.29.31.45
DRAVIGNY Boulangerie	Rue de la herse	09.62.54.83.89
Effet Chic Coiffure	6 rue du Général de Gaulle	03.25.29.70.94
Espace Maud'el Institut de beauté	3 rue du Général de Gaulle	03.25.29.30.65
Fleur de Lin Fleuriste	13 place de l'église	03.25.29.17.80
HARMANT Johanne Coiffure	25 rue du Général de Gaulle	03.25.29.36.67
Info Média Service	6 rue de la Herse	03.25.29.19.63
La Pastorale – C.S.G.V	2 rue de Valmolin	03.25.29.07.07
La Petite Cadole Bar-Tabac- Presse	6 Rue de la Herse	03.25.29.27.23
La Poste	46 rue du Général de Gaulle	03.25.29.04.00
Le Caveau des Riceys	3 place des Héros de la Résistance	03.25.38.13.32
Le Magny Hôtel Restaurant	38 rue du Général Leclerc	03.25.29.38.39
Le Marius Hôtel Restaurant	2 place de l'Eglise St Pierre	03.25.29.31.65
MOUILLEY Philippe Boucherie	6 rue Saint Robert	03.25.38.61.18
ROY Garage	25 rue du Pont	03.25.29.30.33
Spar	21 rue du Pont	03.25.29.39.75

<b>Artisans</b>		
Ambulances Champagne Bourgogne	7 rue de la Gare	03.25.29.10.00
AUGUSTE Patrick Maçon	46 rue Gaston Cheq – le Magny	03.25.29.10.47
Delta TP	36 rue de la Plante	03.25.38.42.72
ESAT	4 rue de la Herse	03.25.40.05.16
LAZZAROTTI David Restauration en bâtiment)	3 Grande rue Chauffour	03.25.29.37.28
M.J.M-MAGALHAES José Maçon	25 allée de la Ronce	03.25.29.01.99
MANCHIN Thibault Tailleur de pierre	25 rue de la Plante	06.89.22.54.42
MASSOT Laurent Prestations vignoble	Route de Laignes	03.25.29.87.39
PION Jean-Claude Carrosserie	9 rue de la Gare	03.25.29.36.18
SICOT Menuisier	4 bis rue du Sac	03.25.29.98.57
SIMON David Maçon	4 rue de Frolle	06.28.78.94.15
Société comptable de la région des Riceys	3 place des Héros de la Résistance	03.25.29.10.15
SPECHT Anthony Menuisier	4 rue de la Presle	06.07.15.74.93
Taxis Champagne Bourgogne	7 rue de la gare	03.25.29.74.95
Trans Manutention	40 bis rue Voie Pouche	03.51.63.75.26
VIREY Benjamin	1 rue Porte de l'Alouette	03.25.29.38.29
VOUAUX Benjamin SARL Electricien	3 rue Saint Clair	06.88.99.78.19

<b>Service d'Aide à la Personne</b>		
A.D.M.R	35 rue Général de Gaulle	03.25.29.14.40



# Travaux communaux



Signalétique Participation Citoyenne : les visuels ont été installés à chaque entrée du village. Pour les personnes qui souhaiteraient intégrer le réseau « Participation Citoyenne », contacter la mairie.



Début des travaux de la deuxième phase du centre oenotouristique.



Création d'un parking rue Porte de l'Alouette.

# 100e anniversaire de l'Armistice

## 11 Novembre

### Hommage à René Jules Bailly

En ce dimanche 11 Novembre, 100e anniversaire de l'Armistice mettant fin à la 1ère Guerre Mondiale, la Fédération des moulins de France, le Souvenir Français et le conseil municipal des Riceys ont honoré la mémoire de René Jules Bailly, meunier au moulin du Magny des Riceys.

Soldat au front, blessé en 1917 puis hospitalisé à Paris, il décède dans le Gers en octobre 1918. Son corps ne fut rapatrié aux Riceys qu'en 1932 où il repose au cimetière de Ricey Haute Rive. Sa tombe vient d'être entièrement restaurée et une plaque financée par la Fédération des moulins a été déposée.

### Commémoration

La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe au Monument aux morts devant une

nombreuse assemblée.

Cérémonie au cours de laquelle les 106 noms des « morts pour la France » des Riceys ont été énoncés tandis que Jean-Claude Mathis, le maire, y ajoutait les noms des soldats morts pour la France, au cours de l'année, en Irak et au Mali, afin de leur rendre hommage.

*La Marseillaise* fut chantée par les écoliers des Riceys.

Dans la salle des mariages, ensuite, il fut à nouveau question de Jules Bailly « *un homme honnête, qui aimait faire plaisir et qui n'a fait que son devoir* » et de l'extraordinaire richesse apportée par les 840 lettres qui sont autant de « *souvenirs émouvants* ». Une parenthèse fut ouverte aussi sur son épouse, une femme énergique, travailleuse, et qui a su faire prospérer le moulin pendant la guerre.

## Le pinard des poilus

*Pour affronter l'horreur de la Grande Guerre, les soldats français se sont bien souvent réfugiés dans l'alcool, encouragés par leur hiérarchie. En quelques années, le « pinard » a ainsi gagné le statut de breuvage patriotique, paré de toutes les vertus.*

*Auteur d'un ouvrage sur la question, Christophe Lucand ( historien, enseignant, chercheur à l'université de Bourgogne Franche Comté et à sciences Po à Paris) retrace l'histoire du vin entre 1914 et 1918.*

De tous les envois faits aux armées au cours de la guerre, le vin était assurément le plus attendu, le plus apprécié du soldat. Pour se procurer du pinard, le poilu bravait les périls, défiait les obus, narguait les gendarmes. Le ravitaillement en prenait, à ses yeux, une importance presque égale à celle du ravitaillement en munitions. Le vin a été pour le combattant le stimulant bien-faisant des forces morales comme des forces physiques.



Ainsi a-t-il largement concouru, à sa manière, à la victoire. »

L'hommage rendu ici au vin dans un ouvrage publicitaire édité 17 ans après la fin de la première guerre mondiale n'a alors rien d'anodin. Porté en exergue d'un opuscule merveilleusement illustré par Raoul Dufy, le court texte est signé de la plume de Philippe Pétain, dont le nom résonne à l'époque comme celui d'un héros national. Mais derrière ces mots teintés

d'un certain lyrisme se dissimule une réalité infiniment plus violente: celle de la vie quotidienne de millions d'hommes plongés au cœur d'une conflagration sans précédent, et pour lesquels le « pinard » a joué un rôle essentiel.

### **Un produit de première nécessité**

Dès les premières semaines de combats, en août 1914, le vin devient un produit indispensable, dont les hommes au front sont approvisionnés dans des proportions réellement stupéfiantes.

L'abondance de la récolte 1914 et les généreux dons des viticulteurs du Midi donnent l'occasion de doubler les rationnements au début de l'année 1915. Le « quart » quotidien prévu dans la ration réglementaire du poilu laisse place au demi-litre fourni par l'administration militaire. Sur le front, pourtant, les moyens laissés aux hommes pour s'approvisionner leur permettent d'obtenir souvent sans difficulté, d'un litre à un litre et demi par jour.

Acheté à l'arrière aux habitants demeurés à proximité de la zone des combats, vendu par une foule de petits marchands ambulants, profi-

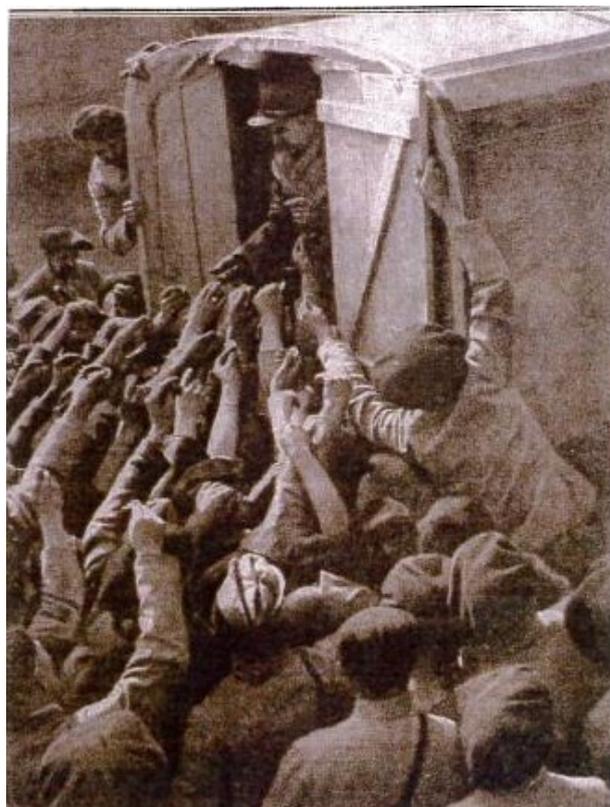


teurs de guerre, le vin abreuve presque sans limite des millions de soldats, qui lui donnent son heure de gloire en le baptisant parfois « Saint Pinard » ou « père Pinard ».

Jusqu'à la fin du conflit, il est omniprésent sur le front, et si le poilu manque souvent d'eau et de nourriture, il n'est jamais à court de vin. Produit de très gros débit qui répond parfaitement aux standards du ravitaillement à l'échelle industrielle, le pinard s'impose comme le breuvage de la guerre de masse.

Comme l'écrit Henri Lavedan dans « L'illustration du 13 Octobre 1917, « *il surpasse encore le café: c'est le grand jus, numéro un, le régime des régiments* ».

Acheminé d'Algérie par les « cargos pinardiens » qui alimentent quotidiennement le port de Sète ou issu des vignobles du Portugal,



d'Espagne et surtout du Languedoc, le vin est transporté en vrac par convois ferroviaires jusqu'à la zone des armées. Il s'agit d'un vin rouge de qualité très médiocre, tantôt âpre, rêche, raboteux, tantôt aigrelet, acerbé, piquant. Souvent dénigré par les soldats, qui, faute de mieux, s'en accommodent, le pinard mouillé, frelaté, bromuré, trafiqué, empesté est un gros vin rude, bourru, sans distinction, couramment coupé et « remonté » par adjonction de potions chimiques susceptibles de lui redonner certaines des caractéristiques d'une boisson naturelle.

### **Stimulant physique et moral**

Purée saumâtre ou petit ginguet sans consistance, il s'impose cependant par ses effets, qui lui rallient les soldats du rang comme les plus hautes autorités politiques, militaires et même scientifiques.

« *Le vin convient particulièrement à ceux qui ont à fournir un travail puissant et rapide, et plus spécialement au soldat qui se bat*, observe dès 1915, le docteur Armand Gautier dans l'un de ses mémoires à l'Académie des sciences.

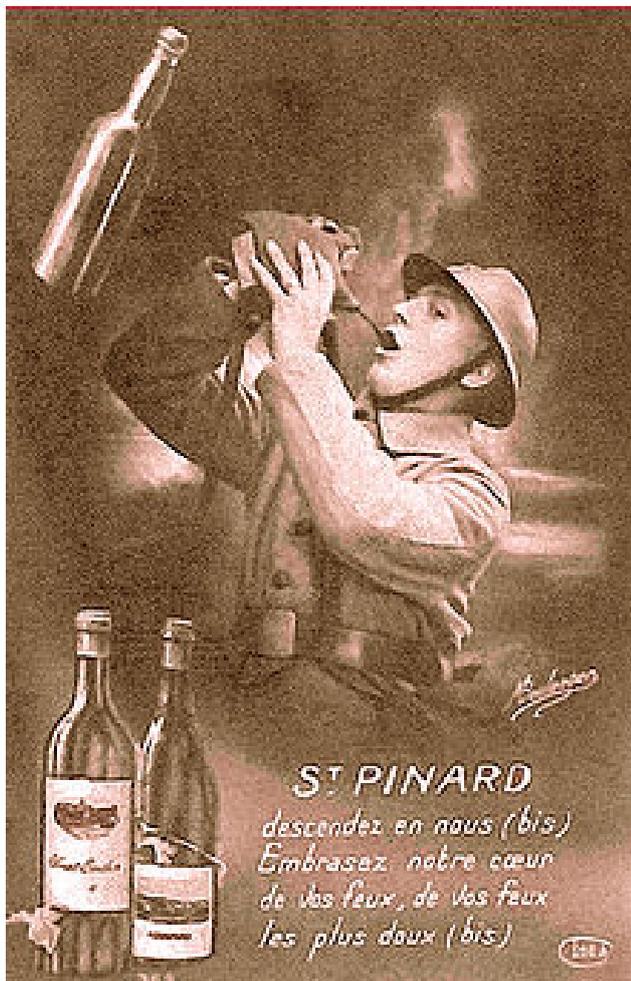
*Donner du vin à nos hommes, à la dose très modérée de 50 à 75 centilitres par jour, dans les conditions habituelles ou aux combattants, c'est leur éviter bien des maux ( refroidissements, bronchites, pneumonies, diarrhées, ...), c'est épargner à l'Etat beaucoup de journées*

*d'hôpital, c'est conserver nos combattants, c'est entretenir leur force et leur bonne humeur. »*

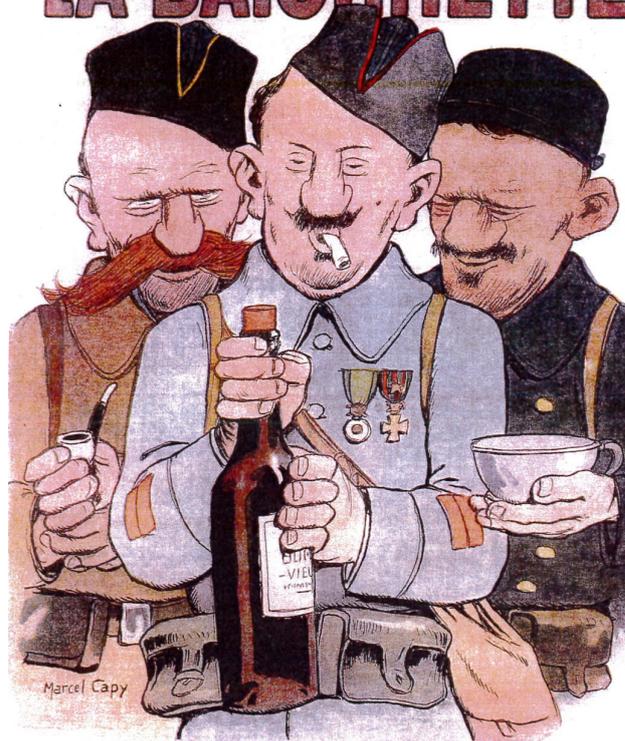
Au combat, le pinard réchauffe les cœurs, donne du courage et suspend, un temps, l'épouvante qui s'empare de chacun au moment de l'assaut. Dans un conflit marqué par une extrême brutalité et par l'expérience de mort quotidienne, la transgression rendue nécessaire par les nouvelles formes de guerre implique un état de désinhibition entretenu par l'alcool.

Sa consommation devient également pour les hommes un moyen de tenir dans l'inaction, en palliant la perte de sens d'une guerre de plus en plus perçue comme absurde. Boire renforce la cohésion des groupes, leur solidarité et leur identité même.

C'est encore autour du pinard que se forge parfois l'osmose de combattants aux origines sociales, culturelles et géographiques distinctes. Le pinard encourage des pratiques, des valeurs et un discours communs.



## LA BAIONNETTE



LE PINARD DESSINS DE CAPY, LÉANDRE, DELAW, GENTY, MÉTIVET, OUDNER, etc. Texte de JEAN RICHÉPÉ, de l'Académie Française, et de LOUWYCK.

Le pinard des frères d'armes, illustration de Marcel Capy parue à la une de la revue satirique hebdomadaire La Baionnette du 14 décembre 1916.

Dans les tranchées, il donne du cœur à l'ouvrage et maintient parfois les hommes en vie. « *L'homme, tout comme un sac, ne tient debout que s'il est plein* » écrit André Bridoux dans ses souvenirs du temps des morts.

Sur le front de l'Ouest, et durant le conflit, l'environnement devient un phénomène répandu, qui n'épargne personne. La consommation excessive de vin est relayée par les innombrables témoins de ces « pratiques massives attestées »: Je bois mon litre à chaque repas, je suis devenu soiffard depuis la guerre », constate le soldat Marcel Papillon dans *Si je reviens comme je l'espère— Lettres du front et de l'arrière* 1914-1918 (Grasset 2003).

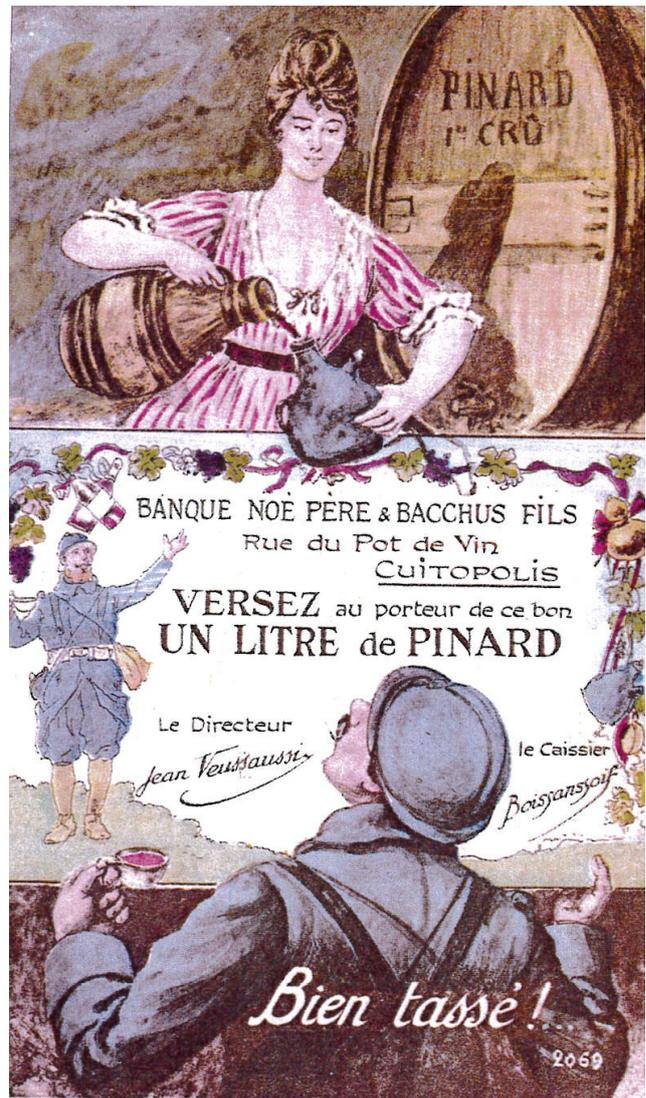
### Le vin de la victoire

Malgré la « crise du pinard », à partir de 1916, et la chute de la production nationale, le front ne manquera jamais de vin. Hantées par la défaite jusqu'en 1918, les autorités politiques et militaires françaises sont toujours parvenues à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour fournir les gigantesques volumes exigés par leur armée: de 12 à 17 millions d'hectolitres chaque année, de 1914 à 1918. et quand les rations quotidiennes n'étaient pas respectées, le Ministre de la Guerre lui-même s'en inquiétait:



« Le demi-litre quotidien de vin alloué aux soldats du front par une décision déjà ancienne ne leur est pas encore distribué, écrit-il dans une lettre à la Direction de l'arrière, le 9 Mars 1915. Or la plupart des capitaines se fondant sur cette décision ont consacré leur boni à d'autres achats qu'à celui du vin, de sorte que, par l'effet d'une négligence trop fréquente, le soldat touche moins, alors qu'on lui a promis davantage. Nous vous demandons de faire cesser cet état de choses. »

Après l'Armistice de 1918, il devient le « pinard de la victoire », qui, célébré dans la presse, prolonge l'intense propagande faite autour du vin durant tout le conflit à partir de reportages, d'articles et d'innombrables affiches et cartes postales. Au front, en bivouac, au repos ou l'arrière, les mises en scène abondent, proposant autant de regards complaisants sur une boisson

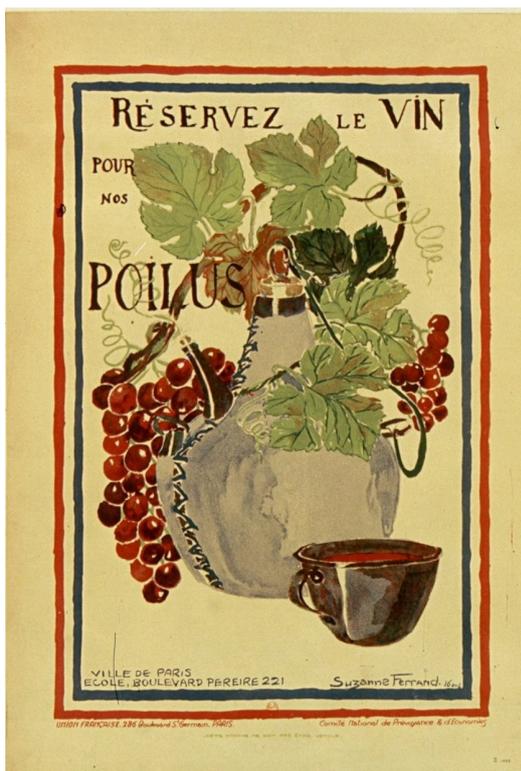


associée au plaisir et à la distraction. Ce regard porté alors sur le vin prolonge une mémoire culturelle nationale et patriotique transcendée par les origines mythiques de la boisson.

La Grande Guerre achève alors la nationalisation de vin en lui ouvrant les portes de tous les foyers, désormais conquis par l'extension continue de sa consommation durant le conflit.

Elle porte également en elle les germes de la reconfiguration complète du paysage vitivinicole français, notamment avec l'inscription des principes de la loi du 6 Mai 1919 sur les appellations d'origine au sein des principaux traités qui doivent désormais s'imposer à l'Europe et au monde.

« Le Pinard des poilus – Une histoire du vin en France durant la Grande Guerre (1914-1918) Éditions universitaires de Dijon, 2015. Prix 2016 de l'Organisation Internationale de la Vigne et du vin (OIV)





# Les Amis des anciens

## Derniers événements



Le 7 Juillet dernier, nous sommes partis à Commercy, dans la Meuse. Nous avons pu y découvrir la fabrication des fameuses madeleines.

Puis nous avons poursuivi agréablement la journée en allant nous promener au lac de Madine.

Le 27 Septembre, nous n'avons pas oublié de fêter les anniversaires de nos membres.

## Prochaine sortie

Nous organisons une sortie à Kirrwiller ( dans le Bas-Rhin ) le 27 Novembre. Nous assisterons à un spectacle de cabaret.



## Fonctionnement

Le club est toujours ouvert le jeudi de 14h à 18h, et ce pour tous les adhérents. Jeux et bonne humeur sont au rendez-vous.



# U.N.C A.F.N

## Les dernières actualités

La cérémonie de commémoration de la Fête Nationale le 14 Juillet dernier s'est déroulée au Monuments aux morts comme chaque année. Malheureusement, peu de personnes étaient présentes.

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre lors de ces cérémonies de mémoire.



## Excursion au Luxembourg

L'été dernier, jeudi 26 Juillet, une journée a été organisée au Luxembourg.

Nous avons visité la ville et ses alentours dans un petit train.

Nous avons ensuite embarqué à bord d'un bateau de croisière sur la Moselle sur lequel nous avons découvert les beaux paysages viticoles tout en dégustant notre repas.





# Ensemble Paroissial des Riceys

## 1er Rallye des clochers

Le 7 Juillet dernier la paroisse des Riceys proposait le premier rallye des clochers.

Arrelles, Avirey-Lingey, Bagnaux la Fosse, Balnot sur Laignes, Bragelogne, Beauvoir, Channes, Riceys-Bas avaient ouvert leur église à la trentaine de participants venus de différents horizons.

Munis d'un questionnaire par lieu de visite, accueillis par des animateurs motivés pour les aider et les guider, les « enquêteurs » ont pu découvrir les trésors cachés de notre patrimoine religieux.

Cette journée a permis de belles rencontres et un partage culturel intéressant.

En fin d'après-midi un temps de prière à l'église de Riceys-Bas a conclu le parcours.

Après la remise des prix les participants se sont retrouvés au château de Riceys-Bas pour partager un repas convivial.

C'est à l'initiative d'Anne FONTECAVE et grâce au concours de personnes bénévoles motivées et de l'office du tourisme des Riceys et de la famille de TAISNE que ce rallye a pu être organisé.

Fort de cette première édition réussie, l'équipe est prête à proposer une nouvelle aventure pour 2019.



## Un acte de solidarité remarquable pour Trèbes

L'équipe paroissiale des Riceys a participé à la collecte de dons destinée aux sinistrés de Trèbes, organisée par Dominique Bertrand de Bagnaux la fosse.

Elle a relayé l'appel à la générosité auprès des

habitants des Riceys et villages alentours.

Elle a aussi aidé à recevoir les dons, essentiellement constitués de matériel de nettoyage et de produits d'entretien, ainsi que de couvertures.

Ce sont deux véhicules utilitaires et un van bien remplis qui ont pris la route pour Trèbes peu après le sinistre.

De plus, une somme d'argent assez importante a aussi été collectée et versée au centre communal d'action sociale de Trèbes.



Sur place, c'est une ville dévastée, encore couverte de boue qui s'est offerte aux yeux des généreux aubois.

Mais ils ont particulièrement retenu la dignité des habitants et la solidarité, visible partout dans la ville où sont organisées de laborieuses opérations de nettoyage.

La chaleur humaine et l'aide apportées par des inconnus constituent une aide inestimable pour les personnes qui ont quasiment tout perdu.

**Un grand MERCI pour votre élan de générosité!**





# Centre de Secours

## Interventions



Du 1er Janvier au 30 Septembre les pompiers ricetons ont été appelés 374 fois: 252 secours à personne (dont 17 accidents de la route), 31 incendies et 91 opérations diverses. 142 aux Riceys, 28 sur le secteur de Mussy sur Seine, 63 sur les CPI des Riceys, 120 à l'extérieur du secteur riceton et 4 en Côte d'Or.

## Prévention au groupe scolaire

Les classes maternelles et CP ont suivi une formation avec les pompiers sur la prévention des risques de la vie courante.

Après avoir déjoué les différents dangers à l'intérieur d'une maison, à l'extérieur et dans l'école, les jeunes ont participé au parcours sportif et ont eu la chance de monter dans le gros camion rouge. Chacun est reparti les yeux pleins d'admiration et certains ont déjà en tête de devenir pompier.

## Embarcation



Le CIS Riceys s'est vu doter d'une embarcation neuve de marque Funky équipée d'un moteur Suzuki de 25 Ch.

Possibilité de transporter 8 personnes pour y effectuer des reconnaissances en milieu aquatique.

## Vendanges

Comme chaque année, 7 pompiers étaient présents au CIS de 7h00 à 18h00.

36 interventions portant sur 1 accident de la circulation, 24 secours à personnes (dont 3 accouchements imminents, 1 morsure de vipère et un arrêt cardiaque), 4 départs pour feu, 7 destructions d'insectes.

## Travaux vendanges

Pendant qu'ils n'étaient pas en intervention, les pompiers de garde ont effectué des travaux d'entretien (carrelage anti dérapant du côté de l'entrée pour handicapés et entrée des véhicules, rambarde de sécurité, matérialisation des places de stationnement,...)

## JSP



Après quatre années de formation au sein de l'Ecole départementales des JSP de l'Aube, Nays Simon et Victorien Quilloux ont brillamment passé les épreuves certificatives.

Ils sont intégrés au CIS Riceys depuis le 1er Juillet pour Victorien et Nays sera en double appartenance avec le CPI de Balnot/ Laignes. Félicitations pour leur réussite et bienvenue parmi nous.

## Concours belote

Le 23 Novembre le traditionnel concours de belote se tiendra au CIS, comme d'habitude l'ambiance y sera conviviale, ce sera l'occasion de gagner les jambons pour fêter la fin d'année. Bonne chance à tous.

## Remise des diplômes PSC 1.

Au mois de juillet le caporal-chef Alexis Gourbi a organisé une formation Premiers secours au CIS Riceys. Dhaussy Lucie et Gourbi Michaël, Josselin Françoise et Marine, Thavot Carine, Nicole Marie de Vendevre ont activement participé et acquis les bons gestes à effectuer en cas d'accident ou de problème de santé.

## Ste Barbe



Afin de resserrer les liens entre les pompiers du CIS Riceys et les CPI rattachés à ce centre, il a été décidé que cette année la Ste barbe se fera en commun et rassemblera ainsi plus de 150 personnes.

## Calendriers 2019

Dans quelques temps les pompiers viendront vous présenter leur calendrier 2019 et vous remercier d'avance de l'accueil qui leur sera réservé.

Afin d'éviter toute fraude ou démarchage abusif, les pompiers qui viendront vous présenter leur calendrier seront obligatoirement en tenue et vous pourrez les identifier avec la photo du calendrier.

## Moules frites

Notre traditionnelle soirée moules frites se tiendra au Château St Louis le samedi 2 Mars.

La soirée sera animée par Gérard Piccioli, ambiance garantie!

Nous espérons vous voir nombreux...



## Conduite à tenir en cas de morsure de vipère



Avant tout restez calme. Vous avez le temps de faire hospitaliser la victime. Beaucoup de morsures de vipère n'entraînent que des symptômes locaux.

Premiers soins sur place

Appelez le 112, une surveillance en milieu hospitalier est nécessaire dans tous les cas.

En attendant les secours:

Désinfectez la plaie (lavez la plaie à l'eau et au savon puis utiliser un désinfectant).

Enlevez rapidement les bagues, les bracelets, les chaussures serrantes et tout ce qui peut entraîner une compression si un œdème (gonflement) se développe.

Appliquez un bandage (type bande Velpeau) sur le membre mordu en partant de la racine vers l'extrémité du membre en veillant à ne pas trop serrer le bandage, les pouls doivent rester palpables.

Mettez la victime au repos, immobilisez le membre atteint en le surélevant légèrement pour limiter le gonflement.

## A ne surtout PAS faire:

Sucer la morsure, la cautériser, l'inciser ou poser un garrot aggrave les lésions.

L'utilisation d'un Aspivenin® (petite pompe d'aspiration) n'est d'aucune utilité.

Suite à une piqûre de frelon un viticulteur a perdu connaissance suivi d'un arrêt cardiaque. Fort heureusement, un vendangeur formé aux gestes de secours à immédiatement pratiqué un massage cardiaque. Rapidement sur les lieux, les pompiers ont posé le défibrillateur cardiaque puis ont été relayés par le Docteur Dalo et le SMUR sauvant ainsi la victime d'une mort certaine. A ce sujet, le CIS organise toujours des formations aux gestes qui sauvent (GQS 2h00) et aussi aux gestes de premiers secours 1<sup>er</sup> niveau (PSC1 7h00).



# Gendarmerie

## Un nouveau gendarme aux Riceys



Affecté depuis le premier août dernier, l'élève gendarme FACON Flavien, remplace l'adjudant LANGE muté sur la brigade de CHAOURCE.

Originaire du département de l'AUBE, l'élève gendarme FACON, âgé de vingt et un ans, a effectué son école de sous officier de la Gendarmerie à CHATEAULIN (29).

Nous lui souhaitons la bienvenue!

## Pendant les fêtes de fin d'année, la vigilance est de mise !

Pendant la période des fêtes, les cambriolages sont très nombreux chaque année.

Pour tenter de vous préserver de ce désagrément, voici quelques conseils:

- Utiliser efficacement vos équipements de protection ( verrouiller les portes et fermer vos fenêtres même pour une absence de courte durée)
- Ne laisser aucun objet de valeur visible depuis vos fenêtres
- Ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans les cachettes que vous pensez introuvables
- Fermer la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Aller régulièrement visiter les bâtiments isolés ( hangars, celliers...) particulièrement vulnérables.

Signaler à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



## En cas d'absence durable

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur les réseaux sociaux.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « **Tranquillité vacances** » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.





# Association des Parents d'Elèves

## Un nouveau bureau

Cette année l'APE vous présente son nouveau bureau



De gauche à droite : Mme GRADOS Noémie, trésorière, Mme THAVOT Carine, vice-présidente, Mme MANCHIN Ingrid, secrétaire, Mme AUGÉ Jessica, présidente, Mme BAS-TOS Marie-Jeanne, secrétaire adjointe, Mme PION Élisabeth, trésorière adjointe.

L'APE qui existe depuis des années organise des manifestations tout au long de l'année. Les bénéficiaires permettent d'offrir aux élèves les déplacements en bus pour la piscine, la venue du Père Noël, le spectacle de Noël (cette année les enfants iront au cinéma), l'organisation de la fête de l'école avec l'aide de l'équipe enseignante et les parents...

## Préparation de Noël: marché et vente de sapins

Le 1<sup>er</sup> Décembre 2018 nous serons présents sur le marché de Noël (parking Info Média Services).

Sur le stand vous pourrez trouver des articles personnalisés par les élèves (Sacs, tabliers...).

Nous y ferons également une vente de sapins. Un bon de commande sera distribué dans vos boîtes aux lettres et vous permettra de le réserver. Vous n'aurez plus qu'à le retirer le jour J. Par la suite nous proposerons la traditionnelle vente de brioches et de cookies...

Ainsi que le loto, le carnaval, une vente de chocolats pour Pâques puis la Fête de l'école.

Notez qu'un groupe Facebook vient par ailleurs d'être créé pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'abonner pour suivre les manifestations à venir.

L'APE tient enfin à remercier la mairie, les commerçants, les viticulteurs et les habitants de la commune, qui grâce à leur générosité permettent le bon déroulement des différentes manifestations.

La présence de chacun est importante pour faire vivre l'association. En espérant vous voir nombreux, parents, familles et amis de l'école, à nos prochaines manifestations.

Merci à tous pour votre soutien et votre aide .

## Dates à retenir

À ce jour, les dates connues sont :

- **Marché de Noël samedi 1er Décembre 2018**
- **Loto Dimanche 20 Janvier 2019**
- **Fête de l'école Samedi 15 Juin 2019**





# Amicale Laïque

## Stage d'été

Le stage d'été organisé par l'amicale laïque durant le mois de juillet a rencontré un franc succès. D'une durée de deux semaines et animé par nos intervenants, les enfants ont pu s'essayer à diverses animations (sport, batterie, loisirs créatifs etc etc).

Une sortie dans un parc de loisirs « La ferme des Glaciers » à proximité de SENS-89- a ponctué la fin de la première semaine tandis que des structures gonflables étaient présentes pour une journée complète à la fin de ce stage.



L'amicale laïque remercie Tristan N'GO qui a organisé l'ensemble de ce stage.

Le stage d'été sera reconduit l'année prochaine...

## Assemblée Générale

Malgré une convocation individuelle pour l'assemblée générale qui a eu lieu le 8 Octobre dernier, peu d'adhérents étaient présents. Un nouveau bureau a été mis en place

. La présidente, madame BAUSER Florence a reconduit son mandat tout comme la trésorière madame DOS SANTOS Luisa. La secrétaire, madame BREUIL Carine a démissionné de son poste et a été remplacée par monsieur BREUIL Emmanuel. Monsieur LAMOUREUX Thierry a, quant à lui, endossé le poste de vice président.

A ce jour, l'association de l'amicale laïque se porte très bien. Les activités sont diverses et variées, les adhérents sont toujours aussi nombreux.

## Trail des cadoles

Le 20 Octobre dernier, sous un soleil radieux, 400 « traileurs » se sont élancés du parc du château SAINT LOUIS pour découvrir les coqueux ricetons.



Trois nouveaux parcours étaient proposés aux coureurs, un 8 km, un 15 km et un 30 km pour les plus aguerris.

L'arrivée se faisait à la cave coopérative le Marquis de Pomereuil où la logistique était présente.

Cette année, l'Amicale Laïque avait décidé de reverser un euro par coureur inscrit à l'association « Les étincelles de Loucas ». C'est un chèque de 402 Euros qui a été remis au petit Loucas, handicapé depuis sa naissance.



Cette manifestation nécessite une grosse organisation et nous remercions les bénévoles qui sont présents chaque année pour nous aider.

L'année prochaine, une randonnée sera vraisemblablement effectuée en même temps que la course.... Avis aux marcheurs.....



# Association Ricey Sports

## Assemblée Générale de Riceys Sport du 9 Juin 2018

L'association a tenu son Assemblée Générale au Marquis de Pomereuil le Samedi 9 Juin dernier.

### Nouveau bureau :

Président : Eric PRIGNOT

Vice-Présidente : Alexiane JOLY

Trésorière : Marie Jeanne BASTOS

Secrétaire : Johan CLERGEOT



Dans le cadre du partenariat passé courant 2018 entre Mr et Mme Ménétrier et leur association « Du Haut d'une Etoile », l'assemblée a été clôturée par un spectacle lors de la cave enchantée organisé conjointement entre le Champagne Marquis de Champagne et Riceys Sport. Le spectacle "Des Glings" a ravi les personnes venues pour une exploration facétieuse d'un univers d'instruments à cordes. Les jeunes ont même participé sur scène au spectacle et découvert des instruments magiques....



## Reprise du championnat pour une nouvelle saison...

Les vendanges passées, le championnat a repris dans toutes les catégories.

L'école de foot gérée par Jean Pierre se porte bien, avec un effectif en hausse pour ce début de saison.

Le 15/09 ce sont les U15 et les U17 qui ont ouvert le bal, deux catégories avec lesquelles nous sommes en entente avec l'AJV Ource.

Pour les U17 cela faisait longtemps que nous n'avions pas pu être présents dans cette catégorie, une des fiertés de la saison pour nos deux clubs !!!

Un grand merci aux dirigeants de l'AJV Ource, et plus particulièrement à Laure et Lorick.

Le 22/09 au tour des U13, des U11 et des graines de foot U9 et U7 de fouler les pelouses de l'Aube.

Des effectifs en hausse dans toutes ces catégories, ce qui implique plus de dirigeants pour bien encadrer ces jeunes pour les entraînements et les plateaux.

Bravo à Marie Jeanne, Clément, Arnaud, Jairo, Fréd, Seb et Eric, pour leur engagement.



Pour les seniors hommes, encadrés par Romuald et Guillaume, nous avons deux équipes engagées en championnat respectivement en D2 et D3. Un léger manque d'effectif qui se comble doucement avec des signatures tardives, à forcer la réserve à commencer à domicile par un forfait.... dommage car avec un peu plus de responsabilisation et de motivation les licences auraient pu revenir en temps et en heure....

Les seniors féminines sont en championnat avec le département voisin Haut Marnais, en D1, le plus haut niveau départemental, le 1<sup>er</sup> déplacement (et le plus éloigné) était à Bourbonne les Bains... L'équipe s'est étoffée en effectif grâce à une entente avec l'UCCF (Union Chatillonnaise Colombine Football) afin de permettre à certaines joueuses de ce club de pouvoir pratiquer le football, (étant étudiantes le championnat avait lieu le lundi soir...).

## Manifestations à venir

- **Présentation du nouveau calendrier Riceys Sport à votre domicile**  
le **Vendredi 7 Décembre** en fin d'après-midi.

- **Loto**  
le **Dimanche 2 Décembre**  
Salle Polyvalente, ouverture des portes 13h, début du jeu 14h.

- **Repas de Riceys Sport,**  
le **SAMEDI 16 FÉVRIER 2019**  
salle polyvalente à partir de 19h.

- **Belote**  
au Marquis de Pomereuil  
le **Vendredi 25 Janvier**  
ouverture des portes 19h,  
début du concours 20h.



## Dégradation en série au complexe sportif....

L'association déplore encore des dégradations, des actes de vandalisme et des vols !!!

Mi-août c'est la serrure d'entrée des vestiaires qui a été forcée sans pour autant céder....

Des écritures sur les portes, les murs de la tribune sont aussi régulièrement retrouvées.

Avant le début des vendanges les volets de la buvette ont été fractionnés et ce sont des boissons qui ont disparu.

Puis nous nous sommes rendu compte au moment de s'en servir....courant septembre du vol de l'ensemble des câbles électriques servant à éclairer le terrain d'entraînement, ne restent que les gaines dans le sol !!!

Toutes ces dégradations sont inacceptables et gênent au bon déroulement de la pratique du football surtout envers l'école de de foot.



Après avoir obtenu un rendez-vous avec Mr le maire, il va donc y avoir une accélération du projet de fermeture du complexe.

Rendez vous a été pris mi-octobre avec la commission des terrains du District Aube de Football pour mener au mieux ce lourd projet.

## Pour s'informer ...

Vous voulez tout savoir sur notre association, les matchs, les manifestations ...

Rendez-vous sur notre site:  
[riceyssport.footeo.com](http://riceyssport.footeo.com)

Des articles toutes les semaines sur les équipes jeunes, seniors avec des photos.

A très bientôt.....

## Bilan de l'année

Notre AG a eu lieu le 2 octobre 2018.

Nous tenons à remercier tous les adhérents et adhérentes d'avoir été à nos côtés tout au long de l'année pour faire vivre cette association.

Il en ressort que la saison 2017-2018 a été très positive tant en nombre d'adhérents (37) qu'en activités proposées :

Randonnée le mardi soir de 18h30 à 19h30

Qi Gong/Taishi avec Yasha le lundi soir de 18h30 à 19h30

Cycle de méditation avec Olivier le mercredi soir à 20h

Deux ateliers floraux ont été proposés par Delphine de la boutique « Fleurs de Lin » aux périodes de Noël et Pâques



Organisation de randonnées affiliées à la Fédération Française de Randonnée :

- randonnée « Vignes et Vins »



- randonnée des « Sites Remarquables du Goût » (270 p.)



- randonnée des Cadoles du 1<sup>er</sup> mai (320 p.)

- randonnée « Son et lumière Riciacus ».

Elle n'a pas rencontré le succès escompté du fait de l'horaire et des fortes chaleurs.

Yohann BROUILLARD, guide naturaliste, nous a organisé deux sorties nature sur LES RICEYS et sur MUSSY S/SEINE .

Nous avons proposé deux conférences/ateliers : Don Marcelino, médecin traditionnel amérindien, sur le thème « l'Europe s'est éloignée de la Nature » et Marcel BIANCHI, thérapeute, sur le thème « être dans une santé florissante ».

Maud, de la boutique « Espace/Maud'el », a offert aux adhérents une remise sur un soin « bien-être ».

## Remerciements

Pour notre première année d'existence, le solde comptable de notre association fait apparaître un bilan positif et nous remercions chaleureusement notre membre honoraire, Guy LAZZAROTTI, pour le don de son Association « Comité de sauvegarde du Patrimoine ».

Un grand merci également à la Mairie des Riceys et plus particulièrement à Monsieur le Maire, Jean-Claude MATHIS, pour son soutien et la mise à disposition des salles pour nos activités.

## Fonctionnement de notre asso- ciation

Pour la saison à venir, nous disposons de la salle de l'ancienne école de Ricey-Bas qui est mieux adaptée à nos diverses activités : les ateliers de Delphine ; l'engouement grandissant pour le cycle de méditation avec Olivier et pour les séances de Qi Gong avec Yasha ; enfin, nous envisageons du matériel de fitness pour la période hivernale quand la randonnée ne sera pas possible.

Pour la saison 2018/2019, la cotisation reste



inchangée, soit 50 euros (répartis entre la FFR et l'association).

L'adhésion à notre association donne droit à une réduction sur nos divers ateliers, conférences et randonnées.

L'affiliation de notre association à la FFR permet à nos adhérents de bénéficier de stages organisés par la FFR, de réduction aux randonnées locales et nationales sous couvert de la FFR ainsi que de tarifs préférentiels dans certains magasins.



## Activités et sorties prévues

Nous maintenons les activités suivantes :

Le lundi les séances de Qi Gong/Taishi ;

le mardi la randonnée ;

le mercredi la méditation ;

L'atelier floral de Noël avec Delphine est prévu le **mercredi 21 Novembre à 15h**



Les dates pour les sorties nature avec Yohann sont à définir.

Nous organiserons:

- **dimanche 14 avril 2019** : la randonnée des « Sites Remarquables du Goût » (8 km et 15 km) ;

- **mercredi 1<sup>er</sup> Mai 2019** : la randonnée des Cadoles (12 km et 20 km)

- **samedi 19 Octobre 2019** : la randonnée Nocturne (10 km) soir du Trail des Cadoles.

Nous sommes sur le projet d'un cycle de sophrologie ainsi que l'organisation d'autres conférences.

## Pour tous renseignements et inscriptions

vous pouvez contacter :

**Christine 06 07 97 24 86**

**Delphine 07 87 91 83 41**

**Martine 06 71 38 59 81**

**Patrice 06 30 95 24 94**



# Moto Club

## 24 Heures Moto Rétro



Encore une édition des 24h réalisée avec succès cette année comprenant 37 équipages inscrits.

Poussière et bonne ambiance étaient une nouvelle fois au rendez vous sur le plateau des Perrières.

## ENDURICEYS



Le Moto club des Riceys a réussi son défi d'organiser l'endurance autrefois ordonnée à Essoyes sur un tout nouveau terrain aux Riceys. Les inscriptions étaient complètes quelques jours avant la manifestation, ce qui a mis un dernier coup de fouet sur la motivation de toute l'équipe organisatrice, pour réaliser une superbe épreuve.



Félicitations et encouragements n'ont pas manqué de la part des pilotes et spectateurs pour le Moto club des Riceys, qui en termine ravi de joie pour cette première édition de l'EnduRiceys.

Nous remercions la commune des Riceys et les propriétaires pour la confiance et le soutien qu'ils nous ont apportés pour la réalisation du tracé de 6km.



## Repas de fin d'année: Samedi 24 Novembre

Satisfait du repas de l'année dernière, le Moto-club souhaite renouveler son repas dansant de fin d'année en proposant une tartiflette à 25€ pour les adultes et un menu de 12€ pour les enfants.

**Inscription avec règlement à envoyer à :**  
**Emilien LAMOUREUX**  
**4 bis rue Sénateur Lesaché**  
**10340 Les Riceys**

**Renseignement : 0685427458**





# Karaté Club

## Abandon de la section karaté au profit du kravmaga



Changement pour le club de karaté des Riceys. En effet la section Karaté est abandonnée ( pas assez de monde ) et remplacée par une séance supplémentaire de Kravmaga self défense.

Dorénavant, le club se consacre exclusivement à la self défense avec deux cours par semaine.

Le début de la saison est déjà bien rempli avec deux stages, un en Alsace et l'autre aux Riceys.

Une quinzaine d'adultes dont 4 femmes sont licenciés cette année.

Début novembre certains membres se sont déplacés à Molesme pour une explication sur la législation de la self défense. Une démonstration a été proposée aussi.

Au printemps un boot camp aura lieu sur un terrain extérieur ouvert à tous.



## Trois ceintures noires parmi les membres

D'autre part, fin septembre notre instructeur a été convoqué à Paris pour le passage de son troisième Dan de Kravmaga.

Après un programme chargé Christophe a été reçu pour son nouveau grade.

Le club compte trois ceintures noires:

José premier dan, Damien deuxième dan, tous les deux en karaté et Christophe troisième Dan en Kravmaga.

En milieu de saison dernière le club s'est doté de trois fusils d'assaut type Kalachnikov pour être au plus près de la réalité lors des cours et il est prévu d'acheter des armes de poing aussi.



## Si vous êtes intéressé...

Toute personne désirant voir comment se déroulent les cours peut venir: **un cours gratuit est proposé le mardi ainsi que le vendredi soir.**

### Pour nous contacter:

06 80 21 86 52

Ou sur notre page Facebook  
KMR10 Les Riceys

## Un bon bilan pour les Caves Enchantées

Six Caves ont participé de juin à novembre aux animations culturelles proposées sur le secteur de la Côte des Bar.

Plus de sept cents personnes ont assisté aux 6 spectacles, ce qui a bien évidemment conforté les caves s'impliquant dans le concept « Caves enchantées ».

Pour débiter la programmation variée de cette édition de l'été 2018, le partenariat entre Riceys sports et Du haut d'une étoile s'est concrétisé par une Cave enchantée se déroulant dans le pressoir de la Cave coopérative Marquis de Pomereuil le samedi 9 Juin.

Des objets du quotidien transformés avec art et patience en instruments de musique par Vincent Bardin, musicien hors pair qui se révèle être un show-man dont l'incroyable sensibilité s'est distillée tout au long de son spectacle « Des Glings ».



Puis le 29 Juin un trio de professionnels a pris le relais au champagne Arnaud Tabourin, en proposant des poèmes argentins déclamés par Patrice Bornand, accompagné par Floriane Charlès guitariste talentueuse, en complicité avec Emma Milan, chanteuse à la voix langoureuse.



Le 7 juillet, changement de style avec Percuga, un groupe dynamique aux rythmes entraînants. C'est dans une ambiance très festive que chacun a pu se délecter d'une superbe soirée d'été au champagne Gilles Virey.



Le 21 Juillet, bienvenue au champagne Marc Hennequière et place au folk celtique avec le sympathique groupe Mapleton dont le répertoire très riche et la passion musicale pouvaient entrainer le public jusqu'au bout de la nuit.



Les 11 et 12 Août, une création théâtrale « Dernière fête » jouée par de jeunes comédiens issus du cours Acquaviva de Paris. Ils étaient accueillis par Ségolène et Charles De Taisne, en résidence au château de Ricey-Bas, pour peaufiner la pièce qu'ils présenteront cet automne sur une scène parisienne. Ils souhaitent nous offrir leur « première » représentation. Avec talent, ils ont su mettre en valeur le Champagne Taisne Riocour.



## Hommage aux soldats blessés lors de la 1ère Guerre Mondiale

Le 3 Novembre, le Champagne Marquis de Pomereuil a présenté sa traditionnelle « Cave enchantée » d'automne.

Cette année Christian Jojot avait tout particulièrement à cœur de mettre en lumière les traumatismes des blessés de la guerre 14-18 en proposant la pièce de théâtre « *Blessés de la face et du dedans* ».

Sur une adaptation libre du livre de Raymond Mallet « Pavillon H » et le compte-rendu du procès Deschamps, l'auteur-adaptateur Dominique THOMAS (Professionnel reconnu dans les milieux du théâtre et du cinéma) s'est attaché à remettre en perspective les traumatismes d'avant et après conflit.



### « Le pinard des poilus »

Ce même jour la Coopérative étoffait sa cave enchantée de deux autres événements. Une conférence était présentée : « Le pinard des poilus » de Christophe LUCAND « Avec 6 400 morts par jour chez les militaires (le double si l'on ajoute les civils), la première guerre mondiale a été l'une des plus meurtrières de l'histoire ».

Pour tenir, les soldats français se sont bien souvent réfugiés dans l'alcool, encouragés par leur hiérarchie, qui veillait à ce qu'ils ne manquent jamais de « pinard ».



En quelques années, le vin a ainsi gagné le statut de breuvage patriotique, paré de toutes les vertus.

Une exposition variée et de très belle qualité, mise en place par Patrice Romary, représentant le Souvenir Français, transportait dès l'entrée, les spectateurs durant la guerre 14-18.



Le même accueil et la même ambiance chaleureuse nous ont récompensés des mises en place de l'espace scénique.

A noter que les professionnels sont à chaque fois agréablement surpris de pouvoir exprimer leur travail dans d'aussi bonnes conditions, loin des salles parisiennes.

Ils découvrent dans notre sympathique Champagne de délicieux lieux atypiques qui magnifient leur talent. Nous imaginons sans peine ce que cela peut représenter pour les « jeunes artistes en herbe » qui se surpassent pour être en adéquation avec le confort qui leur est proposé sur scène.

### Prochain festival « D'un Cœur à l'Autre »

**Le 9<sup>ème</sup> festival d'un Cœur à l'Autre  
se déroulera  
du vendredi 1<sup>er</sup> Février  
au dimanche 10 Février 2019  
au Château Saint-Louis des Riceys.**

Théâtre et chant seront à l'honneur lors de 6 représentations (piano/voix, création théâtrale, spectacle pour enfants,...)

**Nous vous réservons de belles surprises!**





# A vos agendas



**24 Novembre:** Repas tartiflette Moto Club

**1er Décembre:** Marché de Noël APE



**2 Décembre:** Loto Ricey Sports: Salle polyvalente Château St Louis Ouverture 13h Début 14h

**20 Janvier 19:** Loto APE Salle polyvalente Château St Louis



**25 Janvier 19:** Belote Ricey sports Salle polyvalente Château St Louis Ouverture 19h Début du concours 20h



**1er au 10 Février 19:** 9ème Festival chant et théâtre « D'un Cœur à l'autre » Salle polyvalente Château St Louis

**16 Février 19:** Repas Ricey sports Salle polyvalente Château St Louis à partir de 19h



**2 Mars 19:** Moules frites Sapeurs Pompiers des Riceys Salle polyvalente Château St Louis

**12 au 14 Avril 19:** 2ème Salon Printemps Gourmand des Sites Remarquables du Goût Château St Louis



**14 Avril 19:** Randonnée Sites Remarquables du Goût 8 et 15 km

**1er Mai 19:** Randonnée des Cadoles 12 et 20 km



**15 Juin 19:** Fête de l'école Château St Louis

